

projet de loi). Ce n'est pas précisément ce que nous faisons. Nous croyons savoir que le gouvernement est décidé à faire adopter le bill; nous nous efforçons d'en faciliter l'adoption dans toute la mesure du possible. Nous tenons à ce que les dispositions, qu'il faut adopter et dont la nécessité est évidente à l'heure actuelle, soient mises en vigueur et reçoivent la sanction royale. Dès lors, tous les articles du bill qui ne sont pas retardés auront force de loi. Il est souhaitable que les articles dont j'ai parlé soient adoptés et appliqués. Nous serons disposés à faire encore plus que nous ne faisons maintenant pour faciliter l'adoption du bill et mettre fin au débat. J'espère qu'on pourra persuader les députés du Nouveau parti démocratique et du parti créditiste à ma gauche de se rallier à nous afin que le bill soit adopté si nous en venons à l'entente déjà mentionnée. Mais il devrait être précisé que les articles que nous estimons incompatibles, inopportuns ou imprécis et qui appellent une modification feront l'objet d'une motion de décret. Cela signifierait qu'ils ne pourraient être mis en vigueur que par ce qu'on qualifie de résolution affirmative prorogeant ce décret, présentée à la Chambre, débattue et approuvée.

Ces questions sont présentement étudiées à divers paliers. J'espère que l'on persuadera le gouvernement de tenir compte des mérites que comporte la proposition du chef de l'opposition. Je le dis parce qu'il devient évident que pour tous les secteurs de notre économie et de notre société que cette proposition est sensée. Les rédacteurs financiers de tous les journaux du Canada ne sont pas très nombreux, je le sais, mais ils sont les porte-parole d'une partie importante de la collectivité et ils ont déclaré presque à l'unanimité qu'il faudrait adopter un compromis comme celui que j'ai décrit. Je suis totalement d'accord avec les observations pertinentes de mon honorable ami de Vegreville lorsqu'il s'agit d'encourager la petite entreprise comme élément de la structure économique et sociale du pays.

L'autre jour, l'Association des marchands détaillants, porte-parole de milliers de modestes hommes d'affaires, a déclaré: «Pour l'amour de Dieu, retardez l'application de ces dispositions du projet de loi.» Quant aux cultivateurs, je me suis rendu deux fois dans l'Ouest depuis une dizaine de jours, chaque fin de semaine. Toute la population agricole s'inquiète de la répercussion qu'aura le bill sur elle. Elle ne sait pas trop bien quels seront en définitive ses effets. Elle a déclaré: «Vous avez raison. La proposition formulée par le chef de l'opposition est un compromis sensé et raisonnable et l'honneur des deux parties reste sauf. Différez l'application du projet de loi. C'est une tactique, croyons-nous, qui est tout à fait appropriée.»

M. Gibson: Sans aucun doute.

M. Baldwin: Les spécialistes, lesdits spécialistes en droit, en comptabilité et en questions fiscales se sont presque tous exprimés dans le même sens. Je me rends compte aussi que certains disent: «Mettons fin à cette incertitude. Nous n'aimons pas le bill, mais tout au moins adoptons-le. Je ne crois pas que ce soit l'attitude qui s'impose. Nous manquerions à notre devoir si simplement parce que nous sommes peu disposés à consacrer le temps voulu à examiner le projet de loi de façon consciencieuse

[M. Baldwin.]

mais limitée, comme les députés de ce côté-ci de la Chambre le font actuellement, nous laissons adopter le bill quelles que soient ses répercussions lors de sa mise en vigueur et inquiéter les contribuables. Je me rappelle avoir lu à ce sujet que, lorsqu'on a pour la première fois établi l'impôt sur le revenu dans notre pays, on le désignait sous le nom d'impôt provisoire sur le revenu du temps de guerre. C'était pendant la Première guerre mondiale. On en a, depuis longtemps, oublié le caractère provisoire, et les amendements proposés constitueront un fardeau pour les contribuables l'an prochain, l'année qui suivra, et pendant de très nombreuses années encore. Apparemment, le ministre et le secrétaire parlementaire se disent: bienheureux les contribuables du Canada car le découragement sera leur lot.

C'est pour toutes ces raisons que j'appuie la proposition de mon honorable ami le chef de l'opposition. Elle ne ferait pas grand tort au gouvernement. Que de nouveaux amendements au bill soient déjà à l'étude, ne fait aucun doute. Si les paris m'intéressaient et que je sois autorisé à parier en cette enceinte, je parierais gros qu'aujourd'hui même sur les bureaux du personnel du ministre de nombreux amendements sont en préparation. Je prédirais que déjà on envisage de très nombreux amendements au bill, et je serais fort étonné si, pendant la prochaine session, la dernière avant les élections, le ministre ne présentait pas un projet de loi tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, telle qu'elle a été modifiée par le bill C-259. Cela ne fait aucun doute, selon moi.

M. Gibson: Et la montée du nationalisme canadien, et l'emprise étrangère en général? Ne croyez-vous pas qu'il faudrait s'en occuper?

M. Baldwin: Voilà une question très intéressante. Je suppose que le cabinet a mis plusieurs mois à étudier le bill C-259. Ce retard dans l'acheminement du projet de loi dans la structure rigide et antédiluvienne que le premier ministre a établie...

M. Gibson: Du temps consacré à la consultation afin que la population puisse être tenue au courant.

M. Baldwin: Après tout cela, il veut que nous complétions l'étude du bill d'ici quelques semaines. Quant au sujet de la mainmise étrangère, ce n'est que parce que quelqu'un a décidé d'exercer son propre jugement—je ne dis pas qu'il a eu raison d'agir ainsi—et de divulguer les renseignements dont disposait le gouvernement que la population a eu une idée de ce que le gouvernement pensait de cette question.

M. Gibson: Vous sautez aux conclusions.

• (4.50 p.m.)

M. Baldwin: Le gouvernement couve depuis si longtemps sa décision sur la propriété étrangère que nous devrions en sentir les bénéfices pendant les dix prochaines années. La question du député est hors de propos, selon moi. Il est éminemment souhaitable de ne pas précipiter l'adoption du bill à la Chambre; ce serait une erreur. Il n'y a pas de doute qu'il sera sensiblement modifié durant la prochaine session de la Chambre.